

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire



Territoire Auvergne
snpespjjauvergne@gmail.com



Mise en cause des personnels, culpabilisation, menaces, contrôle.... Du soutien dans l'exercice des missions? Jamais !

La direction territoriale est venue « rencontrer » l'équipe de l'UEMO Clermont-Ferrand/Thiers mardi 14 janvier 2020 en réunion d'équipe.

Depuis de nombreux mois, en raison de la ronde des cadres et des périodes d'absences de personnels, les collègues demandent du soutien de leur hiérarchie afin de pouvoir exercer sereinement leurs missions auprès des jeunes, des enfants et de leur famille.

Mais, c'est un discours culpabilisant et menaçant qui leur a été tenu.

Pour la DT, **les agents sont responsables** :

- de la non validation du projet pédagogique de l'unité
- de l'absence de déploiement du DIPC
- de la non attribution de mesures notamment des MJIE
- de GAME incomplets au regard des critères d'affectation des moyens ...

Ils et elles sont aussi tenu.e.s pour seul.e.s responsables de rapports rendus en retard à la juridiction, sans que le contexte institutionnel de l'unité ne puisse être évoqué. En effet, les difficultés et des missions qui ne devraient pas leur incomber, ne sont pas prises en compte : accueil et accompagnement à la prise de poste des éducateurs.trices contractuel.le.s, accueil et formation des cadres par exemple.

Ainsi, la DT a annoncé un contrôle hiérarchique de chaque agent, chacun et chacune devra prendre rendez-vous avec le RPI. Celui ci passera leurs mesures en revue. Ainsi, ce contrôle hiérarchique sera effectué par la DT. Est ce à dire que la directrice du STEMO n'a pas été recrutée pour ses compétences pédagogiques, mais uniquement pour mener un management déconnecté des missions ?

Suite à l'interpellation du DIR par le SNPES-PJJ/FSU, celui ci affirme qu'il a validé le contrôle hiérarchique, mais que les difficultés ne se situent pas dans l'exercice des missions. Comment se justifie t-il alors ?

Le DT a précisé, à la fin de son intervention, que « *serait traité autant que nécessaire les situations individuelles à un niveau administratif* ».

Par contre, face aux demandes récurrentes des personnels, l'administration est restée sourde très longtemps et ne répond aujourd'hui que par un contrôle individuel. Pourtant, les collègues réclament :

- **des « points » mesures réguliers**
- **des mi synthèses et des synthèses de MJIE**
- **de pouvoir exercer la MJIE à trois professionnels (AS, éducateur.trice, psychologue), comme la circulaire de la DPJJ le prévoit,**
- **du soutien dans les prises en charge complexes et de la réactivité en cas**

d'urgence....

Parallèlement (et est-ce en lien), la DT en profite pour faire baisser l'activité de la PEAT, elle dispatche les RRSE des jeunes non connus aux UEMO géographiquement compétentes. C'est en aucun doute une réorganisation de la PEAT que la DT envisage.

Les attaques contre les personnels de l'UEMO de Clermont-Ferrand Thiers ont des répercussions sur les deux autres unités de Clermont-Ferrand. Alors que les personnels des 3 unités ont sollicité à pouvoir se rencontrer afin de discuter, notamment, des secteurs de chacune, cette demande est restée sans réponse.

L'année dernière, ce sont les professionnels du foyer qui étaient rendu.e.s responsables de la baisse d'activité et des dysfonctionnements.

La culpabilisation des personnels est une stratégie bien rodée et tellement pratique...

Après l' UEMO Thiers et l' EPE, quelle unité en fera les frais ?

Suite à une heure d'information syndicale le vendredi 10 janvier 2020, les 12 personnes présentes des unités « Thiers » et « Riom » ont demandé au SNPES-PJJ/FSU de solliciter une audience auprès du Directeur Territorial. **Cette audience aura lieu mercredi 22 janvier à 16h30.**

Le SNPES-PJJ/FSU affirme son soutien aux personnels mis en cause de façon injuste. Il affirme que les responsabilités de dysfonctionnements doivent être recherchées à tous les niveaux de l'institution.

Le SNPES-PJJ/FSU dénonce le management autoritaire et déshumanisé de la DT. L'incapacité de la DT à adresser aux collègues, qui partent à la retraite, un mot de remerciement au nom de l'institution locale, après de nombreuses années de service alors même que la DIR, elle, le fait, en est exemple!

Les modalités de renouvellement des contractuel.le.s en sont un autre. Variable d'ajustement des unités, ils et elles sont parfois déplacé.e.s sans que leur avis ne soit sollicité !

Ça suffit !

A l'issue de l'audience, le SNPES-PJJ/FSU invite tous les personnels à une AG à la direction territoriale.

Ensemble dès 17h30, mercredi 22 janvier 2020, apportons notre soutien aux collègues mis en cause et dénonçons collectivement les positionnements de la DT.

Clermont-Ferrand, le 20 janvier 2020